



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

•
467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : [@grip_org](https://twitter.com/grip_org)
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 11 octobre 2019

ACHIK Sabrina, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – juillet à septembre 2019*, Note d'Analyse du GRIP, 11 octobre 2019, Bruxelles.

<https://www.grip.org/fr/node/2836>



NOTE D'ANALYSE

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Juillet à Septembre 2019

Par **Sabrina ACHIK**

11 octobre 2019

Résumé

Ce monitoring trimestriel, [publié par le GRIP depuis 2011](#), a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring, [published by GRIP since 2011](#), aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines in particular broad internal security issues, regional tensions, and cross-border and transnational crimes.

Sommaire

- I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES 3**
 - A. Burkina Faso..... 3
 - B. Côte d’Ivoire..... 6
 - C. Guinée 9
 - D. Mali..... 11
 - E. Niger 17
 - F. Sénégal 20
- II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALE 23**
- III – TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE 24**
- Pour aller plus loin 26**

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES

A. Burkina Faso

Rappel du dernier [monitoring](#) (avril à juin 2019)

- Début des consultations pour le dialogue politique en vue des élections présidentielles
- Multiplication des attaques et violences communautaires notamment contre les lieux de culte
- La Cour de cassation française valide l'extradition de François Compaoré

1. Vie politique

Mi-juillet, le président Roch Marc Christian Kaboré a entamé le « Dialogue politique » annoncé sur la révision du code électoral en vue des élections présidentielles et législatives de 2020. La question du vote de la diaspora burkinabé, estimée à 11 millions de personnes d'après le [média Sputnik](#), s'est également invitée dans les débats. [Longtemps évoquée](#) et souvent repoussée, cette question se verrait de nouveau mise à l'écart, si le code électoral institue la carte nationale d'identité et le passeport comme seuls documents nécessaires pour l'inscription sur les listes électorales, en excluant la carte consulaire. Un [consensus](#) a été trouvé quant au maintien du calendrier électoral, prévoyant des élections présidentielles et législatives couplées à l'horizon de 2020.

Le 7 septembre, le « [Mouvement agir ensemble pour le Burkina Faso](#) » a été enregistré comme nouveau parti burkinabé et soutient la candidature de l'ancien Premier ministre Kadré Désiré Ouédraogo en vue des présidentielles de 2020. Il s'agit d'une fusion d'associations citoyennes et du parti politique « Les Républicains ». On retrouve dans ce nouveau parti de l'opposition des figures burkinabé connues du monde politique, comme son président Boubakar Diallo¹, militant du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), parti de l'ancien président.

2. Sécurité

Ce trimestre, le Burkina Faso a fait face à une crise sécuritaire sans précédent ; les attaques à répétition contre les civils, les forces de l'ordre, de défense et de sécurité, illustrent un regain des hostilités et des violences dans le pays. Au total, les attaques terroristes de ce trimestre ont provoqué la mort de plus de 82 civils.

Plusieurs attaques meurtrières ont été recensées : les [25-26 juillet](#) ainsi que des attaques simultanées le [8 septembre](#) ayant causé la mort de 29 individus. En effet, un camion circulant sur l'axe Barsalogo-Guendbila, dans la province du Sanmatenga (centre nord), a été détruit par l'explosion d'un engin explosif improvisé (IED). Selon le porte-parole du gouvernement burkinabè, le bilan provisoire de cette attaque a fait état de 15 morts et six blessés. Puis, à une cinquantaine de kilomètres, dans la même journée, un convoi de triporteurs chargés de vivres pour les populations déplacées a été attaqué par des individus armés sur l'axe Dablo-Kelbo. Le bilan était de 14 civils tués, dont une dizaine de conducteurs. Les attaques n'ont pas été revendiquées. Le [29 septembre](#), une nouvelle attaque dans le village de Komsilga, (au nord du Burkina Faso) a fait 8 morts (civils).

Les attaques de la nuit du [13 au 14 août](#), [l'attaque du 15 août](#), ainsi que celle du 19 août, ont pris pour cible les forces de l'ordre et des militaires. L'attaque du [19 août](#) contre le détachement militaire de Koutougou (province du Soum, nord du pays) perpétrée par État Islamique au Grand Sahara ([EIGS](#))

1. Boubacar Diallo, actif dans l'administration minière burkinabè pendant 32 ans, où il a notamment occupé le poste de Secrétaire d'État à l'Énergie et aux mines, de 1989 à 1991.

a été particulièrement violente : elle a causé la mort de 24 fonctionnaires et fait une dizaine de blessés. Cette attaque a suscité diverses réactions : les forces de l'ordre ont mené une opération aérienne de ratisage, tandis que les soldats ont manifesté leur « colère »² exigeant de nouvelles mesures de sécurité avant leur redéploiement sur le site attaqué. Le gouvernement a décrété trois jours de deuil national.

Les Forces de défense et de sécurité (FDS) du Burkina Faso ont également multiplié les opérations antiterroristes dans l'est et le nord du pays. Le 15 juillet, un détachement de l'armée a tué sept assaillants dans la localité de Natiaboani (à l'est du pays). Diverses opérations de ratisage ont été menées par les FDS, et des renforts militaires ont été déployés ce trimestre, principalement au nord et à l'est du pays.

Le 30 août, une nouvelle attaque contre les forces armées burkinabé et revendiquée par le Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM)³ a eu lieu à Tongomayel (province du Soum, nord du pays).

Même si la plupart des attaques restent rarement revendiquées, ou alors elles le sont des semaines plus tard, le GSIM a menacé le 5 septembre le gouvernement burkinabé pour sa participation aux efforts du G5 Sahel. D'après une interview du média *France24*, les spécialistes s'accordent pour dire que trois principaux groupes terroristes agissent au Burkina Faso : l'EIGS, le GSIM ainsi qu'Ansarul Islam⁴.

Nouvelles mesures sécuritaires

Le Parlement burkinabé a adopté le 11 juillet le [prolongement de l'état d'urgence](#), pour une durée de six mois, prenant effet le 13 juillet et valide jusqu'au 12 janvier 2020. Cette mesure permet d'élargir les moyens donnés aux FDS. Pour rappel, l'état d'urgence burkinabé concerne 14 provinces situées dans sept régions (sur les treize que compte le pays) et est en vigueur depuis décembre 2018. En outre, les forces de l'ordre ont lancé, le 29 août, une campagne de « [recrutement exceptionnel](#) » de 500 militaires, dans le but de renforcer les rangs de l'armée nationale.

Le 15 août, les autorités burkinabés ont entrepris une vaste [opération d'immatriculations](#) obligatoires des véhicules automobiles. En effet, face aux fausses immatriculations et à la menace terroriste grandissante, un nouveau système d'identification avec un code de sécurité a été mis en place. Les Burkinabés devront se procurer de nouveaux permis de conduire plus sécurisés dans un délai de 3 ans.

Enfin, l'organisation internationale de police criminelle Interpol et le Burkina Faso ont signé, le 10 septembre, un accord pour une meilleure coopération dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Selon le Secrétaire général d'Interpol, Jürgen Stock, l'accord permettrait « d'améliorer la connexion entre le système national d'information policière (du Burkina Faso) et ceux du reste du monde ».

Les gouverneurs de différentes régions et hauts représentants se sont [entretenus le 13 août](#) sur l'appropriation par les terroristes des conflits et des crises communautaires au Burkina Faso (voir [monitoring](#) avril-juin 2019). Le premier ministre Christophe Dabiré a assuré qu'une stratégie nationale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent « est en cours d'élaboration ». Il a également été convenu d'organiser des « tournées de sensibilisation » sur la question de la cohésion sociale sur le territoire national.

2. Pour un détail des conditions de combat des FDS, ainsi que leur mécontentement, voir [article Le Monde](#).

3. Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans, né de la fusion d'Ansar Dine, des forces d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) dans le Sahel.

4. Groupe salafiste djihadiste actif principalement au Burkina Faso qui apparaît en décembre 2016 et recrute en premier lieu parmi les populations peules.

Urgence humanitaire

D'après le [Programme alimentaire mondial](#) (PAM), près de 688 000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire au Burkina Faso durant la période de soudure⁵. Le PAM parle d'une urgence humanitaire sans précédent au Burkina Faso en raison de l'augmentation de l'insécurité. L'agence dénombre 220 000 personnes déplacées en interne pour l'année 2019, qui n'est pas encore terminée.

3. Dossiers judiciaires

Les généraux G. Diendéré et D. Bassolé reconnus coupables dans l'affaire du putsch manqué

Le 24 juillet, le Conseil constitutionnel a rejeté l'un des derniers recours déposés par le général Gilbert Diendéré, considéré comme « [recevable mais mal fondé](#) ». Le 2 septembre, les généraux Gilbert Diendéré et Djibrill Bassolé, accusés d'être les cerveaux du coup d'État manqué de 2015 au Burkina Faso, ont été [reconnus coupables](#) et condamnés respectivement à 20 et 10 ans de prison ferme par le tribunal militaire de Ouagadougou. Ce procès apparaît comme un tournant pour la justice au Burkina Faso. Au-delà de la condamnation annoncée, ce procès s'affirme comme un réel symbole d'une justice qui fonctionne, des personnalités dites « intouchables » se retrouvent condamnées. La société civile s'est réjouie du bon déroulé de l'affaire. La remise du verdict laisse place à l'ouverture [d'autres procédures](#) et d'autres plus anciennes, comme la répression de l'insurrection populaire d'octobre 2014 qui avait entraîné la chute de Blaise Compaoré.

4. Société civile et mouvements sociaux

Manifestations antigouvernementales

À l'appel de l'Unité d'action syndicale (UAS) et d'autres organisations de la société civile, environ 2 000 personnes se sont rassemblées le 16 septembre à Ouagadougou pour [manifester contre le gouvernement en place](#) afin de mettre en lumière la situation économique, sociale, sécuritaire et également demander le départ des forces étrangères et françaises du pays. Interdite par les autorités municipales, la manifestation a pris fin rapidement suite à l'intervention des forces de l'ordre qui ont eu notamment recours à des gaz lacrymogènes, et [plusieurs blessés](#) ont été déplorés. Les organisateurs ont affirmé qu'il y aurait d'autres manifestations.

Accord avec le Vatican

Le ministre des Affaires étrangères burkinabé Alpha Barry a signé au Vatican, le 12 juillet, un [accord sur le statut de l'Église Catholique au Burkina Faso](#), avec le Secrétaire du Saint-Siège pour les Relations avec les États, Mgr Paul Richard. Cet accord fait écho aux nombreuses violences communautaires en particulier contre les églises lors du premier semestre 2019 (voir monitoring [janvier à mars](#) et [avril à juin](#) 2019). En particulier l'attaque 8 avril où un pasteur a été tué, ou encore celle du 12 mai où six personnes ont perdu la vie pendant la messe. [L'accord](#) garantit à l'Église de mener « à bien sa mission au Burkina Faso ».

5. Il s'agit de la période précédant les premières récoltes et où le grain de la récolte précédente peut venir à manquer. Il y a alors souvent des pénuries, allant de juin à septembre.

5. Gestion des ressources naturelles

La société canadienne lamgold Essakane devant la justice

La société canadienne lamgold Essakane, première productrice d'or au Burkina Faso, a comparu devant la justice burkinabé le 9 août pour « [fraude en matière de commercialisation d'or](#) » et « blanchiment de capitaux ». La société est soupçonnée d'avoir dissimulé de l'or dans des chargements de charbon afin d'éviter de payer des redevances. L'audience a été reportée à début octobre, à la demande de la défense. La société française Bolloré Transports et Logistics a également comparu devant la cour.

Plan Solaire Burkina Faso : projet Yeleen

Le Burkina Faso tente de développer sa production électrique grâce à des projets de centrales solaires. L'un des programmes de développement est [le Plan solaire](#) soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et la Banque africaine de développement (BAD), qui assistent la Société nationale d'électricité du Burkina (Sonabel) dans sa démarche de développement du projet Yeleen⁶.

B. Côte d'Ivoire

Rappel du dernier [monitoring](#) (avril à juin 2019)

- Contestation autour des sièges pour la nouvelle CEI
- Affrontement communautaire à Béoumi
- Suspension de la commercialisation des récoltes de cacao

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Élections présidentielles d'octobre 2020

La date des prochaines élections présidentielles, fixées au [31 octobre 2020](#), a été annoncée fin juillet par le président ivoirien. Lors d'une [interview](#) donnée à l'occasion de la veille de la fête nationale le 7 août, le président ivoirien Ouattara a rappelé qu'il déciderait seulement l'an prochain s'il se présente pour un troisième mandat, en précisant qu'il privilégierait le « choix de la stabilité et de la sécurité de ses citoyens ».

Réforme de la Commission électorale indépendante (CEI)

Le 30 juillet, le projet de loi sur la recomposition de la CEI a été adopté en séance plénière au Parlement ivoirien à une large majorité, par 124 voix pour et 78 voix contre et une abstention. L'opposition a tout de suite dénoncé la mise en place d'une CEI « déséquilibrée » et favorable au pouvoir (le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP)). D'après le président Ouattara, la CEI a été votée démocratiquement et les [discussions](#) sur le sujet sont closes.

La nouvelle [CEI stipule la présence](#) de [15 membres](#) dont six de la société civile, trois du parti au pouvoir, trois de l'opposition. Une grande partie de l'opposition s'est vu refuser l'envoi de ses représentants (Parti démocratique de Côte d'Ivoire PDCI). L'opposition n'est pas unie et a fustigé les discussions du FPI avec le gouvernement, les [dissensions](#) au sein de celle-ci semblent freiner les avancements pour une alternative consensuelle.

6. Projet d'électrification rurale au Burkina Faso.

Le 19 août, le président [de la Commission de l'Union africaine](#), M. Moussa Faki Mahamat, a apporté un soutien à la nouvelle CEI, entachant l'impartialité de la Commission de l'UA selon le député de l'opposition Marius Konan.

Le [25 septembre les membres composant la nouvelle CEI ont été nommés](#) en Conseil des ministres. Le [30 septembre](#), Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel ivoirien, a été élu président de la nouvelle Commission électorale indépendante (CEI).

Vie des partis politiques

En vue de poser un acte fort pour la [réconciliation nationale](#), les deux anciens présidents Laurent Gbagbo (Front populaire ivoirien FPI) et Henri Konan Bédié (PDCI) se sont rencontrés à Bruxelles le 29 juillet. Selon eux, cette rencontre se justifiait par l'évolution des événements et du « recul démocratique » auquel fait face la Côte d'Ivoire aujourd'hui. Ils ont évoqué l'idée d'une « plateforme de l'opposition », signée le 1^{er} août. Il s'agirait alors de réunir les partis de l'opposition ivoirienne. La plateforme est baptisée « Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix » ([CDRP](#)). Néanmoins, cette initiative est à suivre de près dans la mesure où la plateforme est nouvelle et que ses initiateurs doivent encore s'entendre sur son fonctionnement. Le PDCI et le FPI ont organisé leur premier [meeting](#) politique sous le thème de « la réconciliation nationale » le 14 septembre.

Charles Blé Goudé (ancien ministre de Laurent Gbagbo, toujours en liberté [conditionnelle](#) à La Haye) a annoncé le 21 août l'adhésion de son parti, le Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples ([Cojep](#)), à la plateforme, qui regroupe les partis d'opposition à Alassane Ouattara.

Guillaume Soro, quant à lui, a refusé de rejoindre le RHDP et se prépare lui aussi pour les élections de 2020. Il a rallié un certain soutien autour de lui, et serait en pourparlers avec [Bédié](#).

Du côté du FPI, depuis l'appel de [l'acquittement](#) de Gbagbo introduit par la procureure de la CPI⁷, le président Ouattara et le RHDP voient un adversaire sérieux s'éloigner de la compétition présidentielle. Dans l'hypothèse où le Laurent Gbagbo (candidat légitime aux prochaines élections pour le parti) ne pourrait rentrer au pays à temps pour les élections, Pascal Affi N'Guessan (président du FPI) se présentera. Quant à Henri Konan Bédié (PDCI), qui s'est rapproché de Gbagbo, il pourrait alors bénéficier d'un soutien électoral du FPI. [Simone Gbagbo](#), l'ancienne première dame, a entamé depuis quelques semaines une tournée dans tout le pays pour [la paix et la réconciliation](#), de nombreux partisans voient en elle le FPI-Gbagbo.

Selon certains observateurs, une [alliance entre Bédié, Gbagbo et Soro](#) pour l'élection présidentielle de 2020 secouerait sans doute le régime de Ouattara.

Le 6 juillet, [l'opposition](#) s'est mobilisée contre la nouvelle carte d'identité ivoirienne désormais payante. Cette mobilisation a été soutenue par 23 partis de l'opposition, qui voient à travers cette nouvelle disposition une manière d'écartier de nombreux Ivoiriens de l'inscription sur les listes électorales alors que diverses élections se profilent.

Autres actualités

Le 4 septembre, le président Ouattara a constitué un nouvel [exécutif](#) dominé par sa formation politique. Le gouvernement est toujours conduit par Amadou Gon Coulibaly et est marqué par la création d'un nouveau ministère de la Sécurité et de la protection civile. Ce remaniement compte 41 ministres contre 36 dans le précédent gouvernement et sept secrétaires d'État contre cinq auparavant.

7. Cf. dossiers judiciaires, point 5.

Amadou Soumahoro, soutenu par Ouattara (voir précédent [monitoring](#)), président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, a été élu président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie lors de sa 45^e assemblée plénière qui s'est tenue à Abidjan les 8 et 9 juillet. Soumahoro assumera cette fonction pour deux années.

L'ancien [maire](#) du Plateau à Abidjan, Noel Akossi Bendjo (figure du PDCI), a été condamné le 2 juillet à 20 ans de prison ferme, 15 millions d'euros d'amende et cinq ans de privation de ses droits, pour détournement de fonds publics. En exil depuis août 2018, il dénonce ces accusations « invraisemblables » et dit subir un « bâillonnement de la part du pouvoir ». Le PDCI voit en ces condamnations une tentative d'intimidation de la part du pouvoir.

Le président du conseil régional du Gbêkê (centre) et vice-président du PDCI, Jacques Mangoua a été placé en garde à vue le 28 septembre, après que des munitions et une quarantaine de machettes ont été retrouvées à son domicile. Les circonstances de découvertes restent floues, le PDCI appelle au complot.

2. Sécurité

Altercation mortelle avec les « Gnambros »

Le 25 août, un gendarme ivoirien a été [abattu](#) par des membres d'un syndicat de transporteurs, communément appelé « Gnambros », dans la commune de Yopougon (Abidjan). Les Gnambros organisent les points de transport dans les communes ivoiriennes, moyennant une somme d'argent selon le type de véhicule. Ces derniers sont connus pour racketter les chauffeurs de taxis et de mini bus dans le pays. Sur ordre du préfet d'Abidjan, la gendarmerie a procédé à une opération contre les « Gnambros » le 5 septembre, où 300 [personnes](#) ont été interpellées.

3. Dossiers judiciaires

Affaire Gbagbo-Bédié devant la CPI

Le 16 septembre, la procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a fait appel de [l'acquittement](#) prononcé en faveur de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé le 15 janvier dernier (voir [monitoring](#) janvier-mars 2019). Fatou Bensouda a relancé la procédure et retarde de cette manière l'éventuel retour de Gbagbo en Côte d'Ivoire à l'approche des élections présidentielles. Celle-ci avait déjà indiqué en janvier son intention de faire appel mais a dû attendre l'explication écrite de la Cour pour sa décision, rendue seulement en juillet. L'accusation a jusqu'au 15 octobre pour présenter son mémoire, auquel les avocats de Gbagbo et Bédié devront répondre - au plus tard le 16 décembre.

4. Société civile et mouvements sociaux

Arrestations, interpellations d'activistes à un an des élections

Le 1^{er} juillet, Valentin [Kouassi](#), président de la jeunesse du PDCI, a été arrêté puis placé en garde à vue, suite à un meeting, où il avait invité des militants de son parti à se réunir pour « des manifestations de terrain ». Une fois relâché, il a été placé sous contrôle judiciaire par un juge d'instruction, avec interdiction de s'exprimer en public, y compris sur les réseaux sociaux.

Le 23 juillet, cinq [activistes](#) et un journaliste ont été arrêtés et placés en garde à vue. Ils ont été libérés vingt-quatre heures plus tard, sans qu'aucun motif précis ne leur soit communiqué. Il s'agissait d'une délégation qui se rendait à un rendez-vous à la Commission électorale indépendante. Quant à Samba David, activiste du FPI et membre de la délégation, a été relâché après 36 heures de garde à vue.

5. Gestion des ressources naturelles

Prix plancher cacao

Trois semaines après l'ultimatum lancé par la Côte d'Ivoire et le Ghana sur le prix du cacao (voir précédent [monitoring](#) avril-juin 2019), négociants, industriels et différentes autorités du marché international du cacao, se sont réunis à Abidjan le 3 [juillet](#) afin de trouver un moyen de mieux rémunérer les producteurs. Aucun représentant de producteurs n'était présent lors de cette rencontre. Les producteurs mondiaux de cacao se sont accordés sur un prix plancher garanti de 2 600 [dollars](#) la tonne, avec un différentiel de subsistance de 400 dollars au planteur. En somme, avec le nouveau mécanisme, les planteurs devraient être assurés de percevoir 70 % du prix de référence. Dès le 1^{er} [octobre](#), le prix du cacao payé au producteur augmentera, l'objectif étant de revenir aux prix de 2015 soit 1000 FCFA le kilo (1,52euro) pour 750 FCFA aujourd'hui.

Nouveau Code forestier

En moins de 60 ans, la Côte d'Ivoire a perdu 80 % de ses forêts en raison de l'exploitation forestière, de l'agriculture intensive, des feux de brousse mal maîtrisés, et le manque de protection de celles-ci. Face à cette urgence environnementale, le gouvernement ivoirien a promulgué le [19 juillet](#) un nouveau Code forestier, dispositif réglementaire visant à la préservation, la réhabilitation et l'extension des forêts du pays. Celui-ci implique davantage les acteurs privés tout en renforçant les sanctions.

C. Guinée

Rappel du dernier [monitoring](#) (avril à juin 2019)

- Perspective d'une nouvelle Constitution
- La loi légalisant la monogamie finalement adoptée
- Affrontements entre forces de l'ordre et étudiants

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Réforme Constitutionnelle et consultations

La [note écrite](#) par le ministre des Affaires étrangères (voir [monitoring](#) avril-juin 2019) faisant l'apologie d'une réforme constitutionnelle et datée du 19 juin a fuité au cours du mois de juillet.

À la suite des différents débats sur l'obsolescence ou non de la Constitution guinéenne (2010) ces derniers mois, Alpha Condé a pris l'initiative de lancer des [consultations](#) afin d'envisager un éventuel referendum constitutionnel et aborder les échéances électorales. Ces consultations avec les instances gouvernementales, les partis politiques, les syndicats et les organisations de la société civile ont débuté le [12 septembre et se dérouleront jusqu'au 25 septembre](#). Les députés de l'opposition ont boycotté ces rencontres. Selon l'opposition, un remaniement de la Constitution serait préférable à un changement de celle-ci. L'[opposition](#) craint que le président cherche à modifier la Constitution afin de briguer un troisième mandat pour les élections de 2020, ce qui serait « illégal » ou contraire à la Constitution actuelle de Guinée.

Élections législatives

Le [4 septembre](#), le président guinéen a appelé à l'organisation des élections législatives avant la fin de l'année 2019 (initialement prévues en décembre 2018). Le premier ministre Ibrahima Kassory Fofana, porteur des consultations, a rencontré le 16 septembre les représentants du parti Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG) et Salif Kebe, président de la Commission nationale indépendante (Céni).

À l'issue de cette rencontre, Salif Kebe a proposé la date du 28 décembre 2019. L'opposition considère ce délai trop court pour organiser correctement les élections et contraire à la loi électorale.

Cette décision, quant au choix de la date, a été prise à la majorité, pourtant sept des [17 commissaires de la Céni](#), issus des partis de l'opposition, s'en sont désolidarisés. Le vice-président de la Céni, Mamadou Bano Sow, accuse son président de vouloir gérer seul l'organisation des élections et le soupçonne de recevoir des instructions gouvernementales.

Révision du fichier électoral

Selon les [recommandations](#) faites par le Comité d'experts internationaux en 2018, la Guinée doit réviser son fichier électoral mais les institutions supposées s'en charger ne sont pas clairement déterminées et l'opérateur technique pour réaliser les vérifications sur le terrain (identité des électeurs) n'est pas encore choisi. La Céni a proposé de recruter un opérateur local ou bien de se charger elle-même de cette tâche. L'[opposition](#) craint que des militants du RPG soient choisis et compromettent la partialité des élections.

2. Sécurité

Nouvelle loi autorisant l'usage des armes par la gendarmerie

Les ONG [Human Rights Watch](#) et Amnesty International se sont inquiétées de la loi adoptée par l'Assemblée nationale guinéenne le 25 juin dernier relative à l'usage des armes par la gendarmerie. Cette loi établit plusieurs justifications de l'usage de la force, notamment pour défendre des positions occupées par les gendarmes. En d'autres termes, elle permet aux gendarmes de tirer « à vue » sur tout obstacle ou menace imminente en Guinée, sans qu'aucune poursuite judiciaire ne soit engagée contre les gendarmes. Les deux ONG rappellent que les forces de sécurité guinéennes sont réputées pour utiliser une force excessive lorsqu'elles répondent à des manifestations de rue (voir monitoring avril-juin 2019).

Lutte contre le trafic de drogues

Le gouvernement guinéen a adopté le 25 juillet en conseil des ministres le projet de loi portant sur [le code des drogues](#). Le ministre de la Justice Mohamed Lamine Fofana (également Premier ministre), porteur dudit projet de loi, a affirmé que le trafic de drogues et de stupéfiants a atteint une proportion inquiétante en Afrique de l'Ouest.

3. Justice

Affaire Thierno Aliou Diaouné

Quatre suspects (un Guinéen, un Sierra-léonais, un Libérien et un Nigérian) ont été [condamnés](#) le 22 juillet par un tribunal de Conakry à la prison à perpétuité pour l'assassinat de Thierno Aliou Diaouné, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports du gouvernement de la Transition en 2010 et ex-coordonnateur national du Fonds de consolidation de la paix en Guinée. Diaouné avait été abattu dans son véhicule en [février 2015](#). Ce procès a connu de nombreuses suspensions au regard des différents éléments apportés au cours de l'enquête.

4. Liberté de la presse

Deux journalistes ont été inculpés pour diffamation les [19 et 20 août](#) à Conakry. La justice leur reproche d'avoir diffusé des messages « de nature à troubler la sécurité publique et à porter atteinte à l'honneur et à la dignité humaine ». Cela fait suite à l'intervention de Doussou Condé, opposante au président Alpha Condé, à leur antenne (Radio le Lynx).

Le 26 août, une [manifestation](#) a été organisée devant le siège de la Haute Autorité de la communication (HAC) à Conakry en soutien à l'inculpation des journalistes mais également pour y dénoncer le harcèlement des médias privés par les autorités.

5. Gestion des ressources naturelles

Ruée vers la bauxite guinéenne

La Guinée attire les plus grandes entreprises minières pour sa bauxite. Elle disposerait des deux tiers des réserves mondiales de bauxite [selon Akouba Diallo](#), spécialiste des questions minières en Guinée.

Titulaire d'une [concession minière](#) dans le nord-ouest de la Guinée, Guinea Aluminium Corporation (GAC) a exporté 70 000 premières tonnes de bauxite (fin juillet début août). La filiale d'Emirates Global Aluminium entend monter sa production annuelle à 12 millions de tonnes en misant sur le regain du marché de l'aluminium.

De [nouveaux acteurs](#) sont présents en Guinée, notamment à la suite du retrait de l'homme d'affaires israélien, [Beny Steinmetz](#), accusé de corruption dans l'acquisition des droits d'exploitation de Simandou (sud-est de la Guinée). Cet homme d'affaires et diamantaire franco-israélien va d'ailleurs être jugé [à Genève](#) pour corruption et faux. La société de ce dernier a obtenu des contrats d'exploitation, octroyés par la Guinée, pour le site Simandou Nord (concession minière). Des soupçons de corruption, l'usage de faux documents etc., avaient provoqué la réaction du président Alpha Condé en 2010, qui avait lancé un audit du secteur minier.

D. Mali

Rappel du dernier [monitoring](#) (avril à juin 2019) :

- Démission du Premier ministre Soumeylou Boubèye Meïga et de son gouvernement
- Prorogation du mandat des députés jusqu'en 2020
- Renforcement de la présence de la MINUSMA suite aux incidents communautaires
- Situation sécuritaire préoccupante dans le Nord et le Centre du pays

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vie politique

En juillet et août, le Premier ministre Boubou Cissé a entamé deux visites de cinq jours dans le centre du pays : l'une dans la région de Mopti et l'autre dans la région de Koro et Bankass. Ces visites, bien reçues par la population malienne, ont abouti à l'annonce de mesures sécuritaires, telles qu'un déploiement de 3 600 militaires supplémentaires dans la région de Mopti pour assurer la sécurité de la population.

Le président Ibrahim Boubacar Keita (IBK) a paraphé le 24 juillet la loi n° 42 portant sur la « loi d'entente nationale ». Celle-ci comprend 38 articles répartis en cinq chapitres visant à concrétiser l'« l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ». La présente loi institue l'organisation d'une Journée du pardon national, une Semaine de la réconciliation nationale et la rédaction de l'Histoire générale inclusive du Mali, mais également l'exonération des poursuites pénales à l'égard de toute personne membre d'un des groupes signataires de l'Accord ayant cessé ses actions depuis le 20 juin 2015.

L'imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut conseil islamique malien (HCIM), a lancé un mouvement politico-religieux qui a pour nom la « Coordination des mouvements, associations et sympathisants » (CMAS), [le 7 septembre](#) à Bamako. 4 000 personnes étaient présentes, parmi lesquelles des députés de la majorité et de l'opposition.

Le gouvernement malien, avec le soutien de la Commission de l’UEMOA et ses partenaires internationaux, a organisé [trois jours de concertations dans les régions frontalières](#) (du 15 au 17 juillet) afin de mettre en place un dialogue inclusif sur la paix, la sécurité et le développement. À Sissoko (sud du pays), étaient réunis les représentants du gouvernement national, les autorités locales et territoriales, les chefs coutumiers ainsi que les représentants de la société civile dans l’objectif de prévenir les crises et de rétablir la paix. Ce dialogue a débouché sur un accord de paix signé le 25 juillet pour mettre fin aux violences intracommunautaires. Différentes communautés (Samogo, Peul, Dogon et Bozo) se sont engagées à renouer le dialogue et à appeler les groupes armés à arrêter les violences. Un accord de paix équivalent a été signé pour la région de [Djenné le 1^{er} août](#).

Lutte contre la corruption

Début septembre, les autorités judiciaires maliennes ont lancé l’opération « mains propres », portée par le juge Mamadou Kassogué. Cette opération consiste en la mise en place ou la poursuite de procédures et d’enquêtes judiciaires vis-à-vis de personnalités politiques, économiques, militaires et du milieu des affaires. L’initiative a été saluée par « la Plateforme de lutte contre la corruption et le chômage » (PLCC).

2. Sécurité

Relevé des principaux incidents sécuritaires terroristes : la région du Centre particulièrement touché

Un [véhicule piégé](#), peint aux couleurs de l’ONU, a explosé le 22 juillet à l’entrée de la base française de Gao (nord-est du pays). [Trois militaires français et estoniens ont été blessés](#). Il n’y a pas eu d’intrusion dans le camp. Dans la région de Koro (centre du pays), deux camions de l’armée ont explosé à la suite de l’explosion d’une mine sur la route de Diougani-Dinangourou [le 5 août](#), causant la mort de deux soldats et d’un civil. Dans la région de Ségou (au centre du pays), des hommes armés non identifiés ont tué un gendarme dans une embuscade [le 6 août](#). Lors d’un déplacement de matériel militaire [le 21 août](#), un convoi de l’armée malienne a été attaqué dans la région de Mopti. Quatre militaires et un civil ont été tués, plusieurs autres blessés et du matériel militaire a été détruit par les assaillants. L’attaque a été revendiquée par le Groupe de soutien à l’islam et aux musulmans (GSIM). Le [26 septembre](#), sept soldats maliens ont été tués sur la Nationale 6 entre les localités de Douentza et de Sévaré (centre du Mali) alors qu’ils escortaient un chargement d’engrais destiné aux paysans.

Deux camps de l’armée ont été attaqués dans la région de Mopti dans la nuit du [29 au 30 septembre](#). La première attaque a eu lieu dans la localité de Mondoro, où une position de l’armée malienne a été visée, et la seconde dans la localité de Boulikessi (à l’ouest de la frontière du Burkina Faso), où c’est une position du bataillon malien de la force conjointe G5 Sahel qui a été visé. Ces attaques ont été revendiquées par le GSIM, une semaine après les faits. D’après des sources militaires maliennes, d’importants moyens (opérations de ratissages, par avion, troupes) ont été déployés pour tenter de reprendre le contrôle de ces bases. Ces opérations, menées par les FAMA et les Forces armées burkinabé appuyées par Barkhane, étaient toujours en cours à la fin du mois de septembre. Les pertes humaines s’élevaient à 25 militaires maliens et [70 disparus](#)⁸.

Après un nouveau vol d’un de ses véhicules et du niveau d’insécurité, le Comité international de la [Croix-Rouge](#) a déclaré le 6 août qu’il suspendrait temporairement ses opérations dans la région de Tombouctou (nord du pays).

Le [3 septembre](#), l’explosion d’une mine artisanale au passage d’un bus (appartenant à la Société de transport Sonef) au centre du Mali a fait [15 morts](#) (civils).

8. Pour plus de précisions, lire l’article de [Laurent Lagneau](#).

Le 30 juillet à Lerneb (frontière Mali-Mauritanie), deux groupes armés, impliqués dans le processus de paix dans le nord du Mali, ont signé [un cessez-le-feu](#) alors qu'ils s'étaient affrontés quelques jours plus tôt, provoquant la mort de huit personnes et plusieurs blessés.

Le 4 septembre, 22 membres du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC), unité mixte de l'armée malienne qui réunit des ex-combattants et des soldats maliens, ont été enlevés par des hommes armés. Alors qu'ils se rendaient à Gao, l'autocar dans lequel ils se trouvaient a été braqué entre les localités de Douentza et Hombori (centre du pays). Seuls les soldats ont été enlevés, les autres passagers ont été libérés. La société de transport Sonef qui effectuait la liaison a « décidé de suspendre le transport sur le trajet Bamako-Gao-Bamako en raison de l'insécurité ». L'attaque n'a pas été revendiquée.

Dans le cadre de l'Accord d'Alger, [1 006 membres](#) de groupes armés ont intégré les FAMA début septembre. Ils ont été formés dans différents centres d'instruction. Leur formation fait partie du programme DDR accéléré (« Désarmement, démobilisation et réinsertion »).

Suivi de l'Accord d'Alger

Dans son [rapport](#) trimestriel (mai-août 2019) le Centre Carter – Observateur indépendant de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali de 2015 – relève certains progrès, notamment du fait de l'inclusion du « Mouvement national de libération de l'Azawad » (MNLA) dans divers processus (voir précédent [monitoring](#)). Toutefois, le rapport pointe du doigt l'absence de suivi financier quant aux donations internationales en soutien à la mise en œuvre de l'Accord.

Le 24 septembre, la « Coordination des Mouvements de l'Azawad » (CMA) a annoncé qu'elle se retirait du Dialogue national inclusif. Cette annonce fait suite au « [discours à la nation](#) » du président malien Ibrahim Boubacar Keita (IBK) durant lequel celui-ci aurait laissé entendre son souhait de discuter certaines dispositions de l'accord de paix d'Alger 2015. Pour la CMA, ces discussions ne sont pas envisageables car une modification des termes de l'accord ne peut intervenir que si tous les signataires ainsi que la médiation internationale le demandent. Le mouvement politique et militaire touareg dénommé « Mouvement pour le salut de l'Azawad » (MSA) a évoqué sa volonté de prendre place dans le processus de l'accord d'Alger en [adhérant à la plateforme](#) des mouvements armés du Nord. Pour rappel, celle-ci avait été créée en juin 2014 (voir le [monitoring avril-juin 2014](#)). Il s'agit d'une alliance de groupes armés, dits « pro-gouvernementaux ».

Une dizaine de groupes armés peuls et des chasseurs traditionnels dozogs (membres de la communauté dogon) ont signé un [accord de cessation](#) des hostilités dans le centre du Mali (cercle de Bankass) le 5 août. Les groupes se sont engagés à cesser immédiatement et définitivement les hostilités, ainsi qu'à tout mettre en œuvre pour favoriser la libre circulation des personnes, des biens et des agences humanitaires. Par ailleurs, le groupe armé Dan Nan Ambassagou (groupe de chasseurs traditionnels dogons) a reçu un soutien de la part des députés de la localité de Bandiagara (région de Mopti, dans le centre du pays) [le 9 septembre](#). Le gouvernement avait pourtant promis sa dissolution en mars dernier (voir [monitoring](#) janvier-mars 2019) à la suite de massacres de civils dans le centre du Mali. Pour les députés, cette milice est plutôt au service des populations. [Le 13 septembre](#) à la suite d'une manifestation, plusieurs mouvements communautaires ont également apporté leur soutien au groupe armé Dan Nan Ambassagou.

Après le déplacement du président nigérien Issoufou pour une « visite de travail » à Bamako le 7 septembre, le Mali et le Niger ont décidé de créer un comité transfrontalier de sécurité contre le terrorisme. Ils préconisent tous deux une approche sous régionale et régionale soutenue par des échanges de renseignements et une mutualisation de leurs moyens.

Renouvellement du régime de sanctions

[Le Conseil de sécurité](#) des Nations unies a adopté à l'unanimité le 29 août une résolution renouvelant pour un an le régime des sanctions frappant certains individus, ainsi que la mission de surveillance du Panel d'experts chargés de recenser les violations de l'accord de paix de 2015. Les [experts dénoncent](#) la bureaucratie abusive perturbant l'aide humanitaire, particulièrement à Kidal. Ils détaillent également les différents trafics (de migrants, de cannabis ou de cocaïne) auxquels s'adonnent dans le Sahel certaines personnalités connues, selon leur enquête : acteurs politiques, mais aussi complices de réseaux criminels actifs de la Mauritanie au Niger et de la Guinée Bissau au Sénégal.

Le 9 juillet, le Conseil de sécurité a accusé [cinq personnes](#) de nationalité malienne de s'opposer à la paix ; elles ont été interdites de voyage.

Le statut de Kidal au cœur de polémiques

Le [7 septembre](#), le président nigérien Issoufou s'est rendu à Bamako pour une visite d'amitié et de travail. L'agenda de cette rencontre portait sur les questions sécuritaires et le renforcement de la coopération bilatérale dans la lutte contre le terrorisme. Lors de cette réunion, le président nigérien a déclaré que le [statut de Kidal](#) (ville malienne entre les mains d'ex-rebelles) était une menace pour le Niger et que des actes terroristes sont « parfois commis avec la complicité de certains signataires de l'accord de paix d'Alger ». [Le 17 septembre](#), le 38^e Comité de suivi de l'accord (CSA) de paix d'Alger devant se tenir à Kidal a été reporté. L'ambassadeur nigérien membre du CSA a décidé de ne pas participer à cette réunion.

Commission de bons offices à Tombouctou

Une commission intercommunautaire a réuni 30 sages issus des communautés songhaï, arabe et touareg, dans le but de rétablir l'ordre et la sécurité à Tombouctou. La commission [de bons offices](#) a adopté le 27 septembre des recommandations sécuritaires afin de permettre aux familles qui ont fui la ville de revenir à Tombouctou.

Réception de véhicules blindés Casspir

Le [16 juillet](#) sur la base de Kati, l'Ambassadeur d'Allemagne au Mali a remis au général de division Abdoulaye Coulibaly, le chef d'état-major des armées, l'ensemble des véhicules blindés de transport de troupes de type Casspir. Plusieurs équipements de protection ont également été fournis par l'Allemagne : 4 100 gilets pare-balles, 4 300 chaussures rangers, 2 700 casques balistiques.

3. Dossiers judiciaires

La CPI confirme les accusations de crimes de guerre contre un haut responsable malien

Le 30 septembre, les juges de la Chambre préliminaire de la Cour pénale internationale (CPI) ont confirmé les accusations portées contre Mohamed al-Hassan, ancien commissaire de la police de Tombouctou, et décidé qu'il y avait lieu d'organiser un procès contre le djihadiste. Al-Hassan est poursuivi pour [crimes de guerre](#)⁹ et crimes contre l'humanité¹⁰ commis au Mali entre 2012 et 2013, pour avoir, entre autres, mis en place une [politique de viols](#), de tortures et de mariages forcés qui réduisaient les femmes de la ville de Tombouctou à l'état d'esclaves sexuelles. Ces atrocités avaient

9. Commis à Tombouctou : torture, traitements cruels, atteintes à la dignité de la personne, condamnations prononcées sans un jugement préalable, rendu par un tribunal régulièrement constitué et assorti des garanties judiciaires généralement reconnues comme indispensables, attaques intentionnellement dirigées contre des bâtiments protégés consacrés à la religion et monuments historiques, viol et esclavage sexuel.

10. Commis à Tombouctou : torture, viol, esclavage sexuel, autres actes inhumains y compris, entre autres, des actes prenant la forme de mariages forcés, et persécution.

lieu dans un Commissariat Islamique. C'est le deuxième djihadiste malien à être poursuivi devant la CPI après [Ahmad Al Faqi Al Mahd](#), jugé pour crimes de guerre et reconnu coupable en 2016¹¹. La particularité de l'affaire est qu'il s'agit cette fois-ci d'un haut responsable, poursuivi pour des crimes contre des personnes physiques durant la guerre au Mali.

Procès en diffamation

Le procès en diffamation intenté contre deux journalistes maliens par Karim Keïta, fils du président malien Ibrahim Boubacar Keïta et député à l'Assemblée nationale, a repris le [10 juillet](#) à Bamako, pour prendre fin le [17 juillet](#). Keïta reprochait aux deux journalistes de l'avoir cité dans l'histoire de la disparition d'un journaliste malien en janvier 2016. Le juge a annulé la procédure introduite par Keïta pour violation de la loi de la presse.

Affaire des hélicoptères Puma

En 2017, l'État malien a acheté du matériel militaire dont deux hélicoptères de manœuvre « Puma ». Les appareils n'ont toutefois jamais pu quitter le sol malien. Il y a quelques mois, le président IBK avait affirmé qu'il s'agissait d'un problème de maintenance. [L'opposition](#) sous-entend que le dysfonctionnement serait dû à des [malversations financières](#). L'Assemblée nationale a été saisie pour cette affaire le 3 septembre.

4. Société civile et mouvements sociaux

La « [Plateforme contre la corruption et le chômage au Mali](#) » (PCC), a porté plainte mi-juillet contre près de 8 000 agents de l'État malien qui, selon elle, ne sont pas en conformité avec la loi malienne concernant la déclaration de leurs biens. La Plateforme dénonce ainsi la mauvaise gouvernance, frein principal au développement du pays selon elle.

Au cours du mois d'août, le Collectif Sirako a été créé par la population malienne pour manifester contre l'état des routes au Mali. Le mouvement social pour la réhabilitation des routes a traversé le pays, allant du nord jusqu'au sud-est. Les manifestations se sont propagées dans tout le pays, de même que les barrages routiers. Les réponses du gouvernement ne se sont pas fait attendre ; des mesures ont été évoquées. Ainsi le 6 septembre à Tombouctou, le Collectif a bloqué l'accès à l'aéroport, empêchant tous les véhicules, qu'ils soient civils ou militaires, de circuler ou de patrouiller dans la ville. Le 11 septembre, un accord a été trouvé, de même pour les routes de Gao le 13 septembre. Toutefois, les manifestants s'inquiètent du financement des accords trouvés et des promesses gouvernementales.

Plusieurs associations communautaires dogons ont manifesté le [13 septembre](#) dans les rues de la capitale. Elles ont réclamé la démission du Premier ministre et affiché leur soutien à la milice Dan Nan Ambassagou.

Tensions à Kidal

[Le 17 juillet](#), le drapeau malien a été brûlé et des symboles de la République détruits lors d'une manifestation qui a réuni de nombreux jeunes. Certains des manifestants ont scandé « Vive l'Azawad ». La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) a aussitôt réagi en condamnant ces actes et affirmé qu'il s'agissait d'une manifestation spontanée d'activistes de la société civile de Kidal, qui aurait « dégénéré » en marge de la visite de députés maliens.

11. Al Mahad a été reconnu coupable d'avoir dirigé et participé à la destruction de mausolées protégés par l'Unesco à Tombouctou, au Mali, en 2012.

5. Droits humains

Le 8 août, la [MINUSMA](#) a publié le rapport final de l'enquête sur les atteintes sérieuses aux droits de l'homme commises lors de l'attaque du village de Sobane le 9 juin dernier (voir [monitoring](#) avril-juin 2019). L'enquête a permis d'établir qu'au moins 35 personnes membres de la communauté dogon, dont 22 enfants âgés de 1 an à 12 ans (11 filles et 11 garçons), auraient été tués lors de l'attaque. Trente-deux victimes auraient été brûlées ou asphyxiées à l'intérieur d'habitations et au moins trois personnes auraient été tuées par balles. Les restes de corps calcinés ont également été retrouvés le lendemain de l'attaque mais l'enquête n'a pu les identifier. Les Nations unies excluent le mobile religieux de cette attaque. De plus, les enquêteurs n'ont pas établi d'affiliation des assaillants de l'attaque de Sobane à un quelconque groupe armé extrémiste.

Enfants dans les conflits armés : le Mali concerné

D'après le [rapport](#)¹² du Secrétaire général sur les enfants dans les conflits armés, 150 enfants sont morts au Mali en 2019. Ce serait deux fois plus qu'en 2018. La situation se serait dégradée, notamment en raison des violences intercommunautaires dans le centre du Mali, d'après le porte-parole de l'UNICEF.

Le [12 juillet](#), la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour les enfants et les conflits armés, Virginia Gamba, a lancé la campagne « Agir pour protéger les enfants affectés par les conflits » à Bamako, aux côtés du premier ministre Boubou Cissé.

Aujourd'hui, selon Jens Laerke, porte-parole du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), ce serait plus de [3,9 millions](#) d'individus maliens contre 3,2 millions en début d'année, qui ont besoin d'une assistance humanitaire.

6. Gestion des ressources naturelles

Nouveau Code minier

Le Conseil des ministres [a adopté](#) un [nouveau code minier](#), plus contraignant pour les sociétés étrangères. Le gouvernement devra désormais être averti à l'avance des cessions et leur montant sera divulgué au Fisc, qui régira les taxes sur cette activité. Les sociétés minières devront privilégier l'embauche de hauts cadres nationaux et les sous-traitants devront être Maliens. Au cas où cela ne serait pas possible, l'entreprise étrangère devra être en *joint-venture* avec une société nationale.

12. « Le sort des enfants en temps de conflit armé », [Rapport](#) du Secrétaire Général des Nations unies (A/73/907 – S/2019/509), 20 juin 2019.

E. Niger

Rappel du dernier [monitoring](#)

- Adoption du nouveau Code électoral adopté par le Parlement sans l'opposition
- Le Niger, élu membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations unies
- Augmentation des violences dans l'ouest du pays
- Manifestations contre la présence militaire étrangère au Niger

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Calendrier électoral 2020-2021

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a dévoilé le [16 août](#), par l'intermédiaire de son président Issaka Souna, le [calendrier](#) des prochaines élections législatives et présidentielle. Les élections régionales et municipales auront lieu le 1^{er} novembre 2020, suivies le 27 décembre 2020 par le premier tour des élections présidentielles et législatives. Le deuxième tour de l'élection présidentielle devrait se tenir le 20 février 2021.

[La candidature à l'élection présidentielle](#) du ministre de l'Intérieur, Mohamed Bazoum, présenté comme le dauphin du président Mahamadou Issoufou, est quelque peu contestée au regard des difficultés à prouver la nationalité nigérienne de ses deux parents, ce qui serait contraire à la Constitution nationale.

Le parti de [l'opposition](#) « Mouvement démocratique nigérien » (Moden) rejette toujours le nouveau code électoral (voir précédent [monitoring](#)). Pour rappel, le code interdit la candidature des personnes ayant été condamnées à au moins un an de prison, excluant *de facto* la candidature du chef de file du Moden, Hama Amadou, désigné candidat à la présidentielle par son parti¹³.

Le gouvernement nomme un ex-chef rebelle comme gouverneur de Diffa

L'ancien ministre et ex-dirigeant rebelle Toubou¹⁴, Issa Lemine, a été nommé gouverneur de la région de Diffa (sud-est) lors d'un conseil des ministres, le [26 juillet](#). Aucune raison n'a été avancée par le gouvernement à la suite de cette décision. Lemine est connu pour avoir dirigé le Front démocratique révolutionnaire (FDR), rébellion armée des années 1990, et pour avoir été ministre à plusieurs reprises entre 2000 et 2009, notamment aux postes de la Jeunesse, Santé et Sport. Son principal défi sera la [gestion de la crise sécuritaire](#) dans cette région frontalière avec le Tchad et le Nigeria qui connaît de nombreuses attaques de Boko Haram.

Le Niger veut maîtriser la croissance démographique

Le 24 août, le gouvernement nigérien a adopté en conseil des ministres une « Politique nationale de population » ([PNP](#)) qui a pour objectif de contrôler les leviers de la croissance démographique du pays. Cette politique visera notamment à promouvoir « la parenté responsable au sein de la population ». Niamey souhaite accélérer ainsi la transition démographique, le développement humain et l'emploi. Pour rappel, le Niger possède l'un des taux de natalité les plus élevés, soit 6,1 enfants par femme.

13. Hama Amadou a été condamné en 2017 à une peine de prison d'un an pour son implication dans un trafic international de bébés.

14. Ethnie minoritaire dont il est issu.

Fraudes fiscales et douanières

La Haute Autorité de lutte contre la corruption (HALCIA) du Niger a annoncé, le 16 août, que le Trésor public nigérien a perdu 14,5 milliards de francs CFA (22 millions d'euros) entre 2017 et 2018 à cause de [fraudes fiscales](#) et douanières. La fraude sur les hydrocarbures, et en particulier le pétrole, représente à elle seule une perte de 11 milliards FCFA. Selon les observateurs, les camions destinés à l'exportation vers les pays voisins n'arriveraient jamais à destination.

2. Sécurité

Attaques de Boko Haram

Le 10 août, [4 militaires](#) nigériens ont été tués en roulant avec leur véhicule sur un engin explosif près de Bosso (sud-est du Niger), zone où les attaques du groupe djihadiste Boko Haram sont fréquentes. Les soldats appartenaient à la Force multinationale mixte (Niger, Nigéria, Tchad et Cameroun) opérant dans le bassin du Lac Tchad contre le groupe terroriste Boko Haram. [Le 23 août](#), 12 civils ont été tués dans le village de Lamana (région de Diffa, sud-est du Niger) par des éléments de Boko Haram. Ces derniers ont fait irruption dans le village, tuant onze personnes par balles et une personne a été égorgée. Pour rappel, la région de Diffa est depuis 2015 la cible d'attaques du groupe terroriste, très présent dans le sud-est du pays.

Tensions à Inates

Le [1^{er} juillet](#), 18 personnes ont été tuées dans l'attaque d'un camp de l'armée régulière nigérienne à Inates, dans l'ouest du Niger (à la frontière avec le Mali). Il s'agit d'une base militaire où s'entraînent les soldats nigériens destinés à être déployés dans la MINUSMA. L'État islamique dans le grand Sahara (EIGS) a [revendiqué](#) cette attaque. Selon le message du groupe terroriste, deux kamikazes se sont faits « exploser à l'intérieur de la base ». Lors de l'attaque, des armes auraient été dérobées par les terroristes. Selon Ibrahim Yahya Ibrahim, chercheur à International Crisis Group (ICG), le gouvernement nigérien assure avoir la preuve (jamais rendue publique toutefois) que les assaillants de l'attaque du 1^{er} juillet contre les militaires nigériens seraient partis d'une base de la Coordination des mouvements de l'Azawad de Kidal au Mali.

Cette attaque est intervenue au moment où le Niger s'apprêtait à recevoir un Sommet de l'Union africaine (4 au 6 juillet) et où le dispositif sécuritaire a été fortement renforcé.

Le chef traditionnel touareg Almoubacher Ag Alamjadi a été assassiné à Inates, [le 15 juillet](#). Les autorités nigériennes accusent l'EIGS. Deux mois plus tôt, c'est son père qui avait été assassiné. D'après *RFI*, sept chefs Touaregs ont déjà été tués depuis avril 2019. Selon un général de l'armée nigérienne, Mohamed Abou Tarka, les terroristes visent quiconque représente l'État nigérien et exercent une pression sur la région depuis plusieurs mois.

Vers l'adoption d'un Plan d'action national contre la prolifération et la circulation d'armes à feu

La Commission nationale pour la collecte et le contrôle des armes illicites a lancé [un atelier de validation](#) d'un Plan d'action contre la prolifération et la circulation d'armes à feu, dans le but de garantir la paix et la sécurité des personnes et des biens sur le territoire nigérien. Le plan est centré sur l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire sur les armes à feu, la maîtrise des flux transfrontaliers des armes et d'autres mesures.

Interception d'armes par la police nigérienne

La police nigérienne a intercepté, le [24 juillet](#), près de Niamey, une vingtaine d'armes à feu sur un passager en provenance du nord du Mali. Une dizaine de fusils d'assaut, de kalachnikovs, et neuf pistolets automatiques ont été trouvés sur celui-ci. L'individu voyageait à bord d'un bus en provenance de Gao.

Accord pour l'installation d'une base émiratie

Le Niger a signé fin juin [un accord](#) pour l'installation sur son sol d'une [base militaire](#) des Émirats arabes unis à la frontière nord du Niger, aux confins de l'Algérie et de la Libye. La signature de cet accord a alimenté les polémiques au Niger. En effet, Niamey risque de se retrouver impliqué dans la crise libyenne et de voir sa sécurité nationale fragilisée, ainsi que celle de la diaspora nigérienne en Libye.

Drones de l'opération Barkhane bientôt armés

Les drones français de l'opération Barkhane au Niger seront bientôt [armés de bombes](#) à guidage laser. Jusqu'ici, les drones français menaient essentiellement des missions de renseignement et de surveillance au-dessus de la zone du Sahel. Avec l'arrivée de drones armés, il s'agirait d'un nouveau tournant dans la lutte contre le terrorisme au Niger, car des [victimes collatérales](#) seraient à craindre.

3. Dossier judiciaire

Le procès en appel de l'activiste Sadat Illiya Dan Malam, coordonnateur du « Mouvement patriotique pour une citoyenneté » (MPC), s'est ouvert [le 31 juillet à Niamey](#). Pour rappel, Sadat avait été arrêté à Zinder le 18 avril 2018 et inculpé en lien avec des manifestations organisées par des organisations de la société civile dans différentes localités du pays pour dénoncer la loi de finances 2018. Accusé dans un premier temps de « [participation](#) à un mouvement insurrectionnel et conspiration contre la sécurité de l'État », il est finalement poursuivi pour « offense » à des responsables du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA). Les ONG affirment que Sadat « a simplement appelé à manifester par le biais des médias et des réseaux sociaux, notamment pour une manifestation prévue le 26 avril 2018, comme la loi le lui permet ».

4. Gestion des ressources naturelles

Nouveau complexe minier d'uranium

Le [23 juillet](#), le président Issoufou a donné le coup d'envoi des travaux pour un nouveau complexe minier d'uranium près d'Arlit (nord du pays). Les travaux seront réalisés par le groupe canadien GoviEx (Govi High-Power Exploration).

Création d'un Code de réseaux d'électricité pour favoriser l'accès à l'électricité

Le gouvernement nigérien s'est doté de plusieurs textes visant à augmenter l'accès à l'électricité dans le pays. Le pays a désormais un [Code de l'électricité, une politique nationale et une stratégie nationale d'accès à l'électricité](#) qui ont pour objectif de dynamiser le développement de l'offre de l'électricité et favoriser un accès universel à l'horizon 2035. Le taux d'accès à l'électricité dans le pays est actuellement de 13%.

Réserve naturelle de Termit et Tin-Toumma déclassifiée au profit d'un projet pétrolier

Une partie de la réserve naturelle de [Termit et Tin-Toumma](#) située dans le nord-est du Niger va être déclassifiée pour permettre le développement d'un projet pétrolier chinois. Fin juin, le gouvernement a pris la décision de déplacer la frontière de la réserve pour respecter le contrat passé il y a dix ans avec la société chinoise China National Petroleum Corporation. Des défenseurs de l'environnement estiment que le projet est une menace pour l'environnement.

Construction d'un oléoduc passant par le Bénin

Le Niger et la Chine vont construire [un oléoduc de 2 000 km](#) afin d'exporter du pétrole brut à partir des champs pétroliers d'Agadem (sud-est nigérien) jusqu'au port de Sèmè, au Bénin. Les travaux du nouvel oléoduc, qui ont débuté le 18 septembre, coûteront 4,5 milliards de dollars.

5. Humanitaire

Montée des eaux du fleuve Niger

Ces derniers mois, la [montée des eaux](#) du fleuve Niger a causé de nombreuses inondations, notamment à Niamey. D'après le ministre de l'Action humanitaire et de la gestion des catastrophes, Louan Magagi, la montée des eaux a fait au moins [40 morts et 69 381 sinistrés](#) dans tout le Niger. La région de Maradi, au sud du pays, semble la plus affectée.

F. Sénégal

Rappel du dernier [monitoring](#) (avril-juin 2019)

- Abandon du système de parrainage pour les élections locales prévues en décembre 2019
- Suppression du poste de Premier ministre
- Violences et abus envers les enfants talibés
- Pétrole : Aliou Sall frère du président accusé de corruption par la BBC

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Élections municipales reportées

Les élections locales initialement prévues en juin 2019, puis en décembre 2019, ont de [nouveau été reportées](#), sans qu'une nouvelle date soit communiquée. Des débats persistent concernant le mode d'élection du maire, certains acteurs proposent le suffrage universel direct soit pour l'élection du bureau municipal, soit pour le maire. L'opposition voit une manière pour le président Macky Sall de « gagner » du temps afin de préparer les cadres de son parti APR (Alliance pour la République) pour les élections locales à venir.

Par un décret du 3 juillet, le ministère de l'Intérieur a annoncé [deux mesures](#) visant à réduire le nombre de candidatures aux élections. Premièrement, une caution de 10 millions de francs CFA (environ 15 000 euros) devra être payée par liste déposée, et donc 20 millions FCFA en cas de liste municipale et de liste départementale. Deuxièmement, les candidats devront rassembler les parrainages de 1 % à 5 % du corps électoral de la localité visée. Ces mesures tendent à limiter l'inflation de candidatures, car depuis le referendum de 2016, la participation des candidats indépendants est autorisée à tous les types d'élections. Cependant, le pluralisme politique du Sénégal risque d'être impacté par ces nouvelles mesures, quelque peu discriminantes, au regard du montant des cautions annoncées.

Libération de Khalifa Sall

L'ancien maire de Dakar, condamné à cinq ans de prison et 5 millions de FCFA, en mars 2017 pour escroquerie sur les deniers publics (voir [monitoring](#) juillet-septembre 2018) a été libéré le [29 septembre](#), sous grâce du président sénégalais Macky Sall. Reconnu coupable du détournement d'environ 2,5 millions d'euros, prélevés entre 2011 et 2015 sur les caisses de la ville, il a toujours nié ces accusations. Toutefois, l'ex-maire n'est pas exempté des dommages et intérêts dus à l'État, de même que pour ses deux coaccusés, soit environ [2,8 millions](#) d'euros d'après *RFI*. Khalifa Sall n'est cependant pas amnistié, il ne pourra ni voter, ni être candidat.

Karim Wade désigné secrétaire général adjoint du PDS

Toujours en exil au Qatar, Karim Wade, le fils de l'ancien président Abdoulaye Wade, a été [désigné secrétaire général](#) adjoint du Parti démocratique sénégalais (PDS, opposition) le 9 août.

Cette décision intervient quelques mois après qu'Oumar Sarr (ancien secrétaire général adjoint du PDS) a [participé](#) au « [dialogue national](#) » orchestré par le président Macky Sall, alors que le parti PDS avait appelé au boycott de ce dialogue national.

L'[inauguration](#) de la mosquée Massalikul Jinaan » (les chemins du paradis) de la confrérie mouride a eu lieu le 27 septembre à Dakar. Après huit ans de travaux, l'inauguration a suscité un grand intérêt pour la société sénégalaise, ainsi que la communauté musulmane et mouride. Selon le professeur Bakary Sambe, de Timbuktu, cette mosquée symbolise la puissance de la confrérie mouride et son influence politique. Le président Macky Sall et l'ex-chef de l'État Abdoulaye Wade, ont participé ensemble à la grande prière. Les deux hommes n'avaient plus été vus côte à côte depuis leur passation de pouvoir, sept ans plus tôt. D'après certains observateurs, cette rencontre laisserait à penser que les deux personnalités politiques se seraient réconciliées, après avoir été des ennemis politiques).

2. Sécurité

Renforcement de la sécurité publique

Face à plusieurs [meurtres](#), et enlèvements qui ont eu lieu ces derniers mois, la population sénégalaise fustige le gouvernement pour son inaction et l'appelle à prendre des mesures drastiques quant à la sécurité publique. Le gouvernement a annoncé le 20 septembre avoir dépensé [26 milliards de francs](#) CFA (soit environ 40 millions d'euros) pour améliorer la sécurité publique. Cette somme aurait servi à l'achat et l'acquisition de voitures [d'ambulances](#), de 17 véhicules de secours routier, de camions d'éclairage et de sauvetage, d'un remorque émulseur, de deux véhicules de Commandement, d'une échelle pivotante automatique, de vingt canots de sauvetage légers etc.

Multipliation des saisies de drogues

Le weekend du 30 juin, les douanes sénégalaises ont saisi [800 kg](#) de cocaïne en provenance du Brésil. La drogue était cachée dans des véhicules neufs, sur un bateau au port de Dakar. Cette saisie est intervenue après celle du 26 juin, au cours de laquelle 238 kg de cocaïne ont été trouvés également au port de Dakar. La capitale sénégalaise est l'un des principaux lieux de transit de marchandises et de passagers en Afrique de l'Ouest, ce qui facilite également le trafic illicite. Au moins 15 personnes de nationalité sénégalaise ont été arrêtées en lien avec cette affaire ; [l'enquête](#) est en cours.

Surpopulation carcérale à la prison centrale de Dakar

[Le 27 août](#), deux détenus sont morts dans la prison de Rebeuss, dans le centre-ville de Dakar, à la suite « d'un mouvement de panique parmi les prisonniers ». Ceux-ci auraient craint le départ d'un feu à cause d'un ventilateur défaillant dans une chambre, d'après le ministère de la justice. Les ONG de défense des droits humains ont appelé les autorités sénégalaises à agir face à la surpopulation carcérale.

3. Société civile et mouvements sociaux

Nouvelles règles pour la capitale des Mourides

Le 4 juillet, le Grand Khalife des Mourides, dirigeant de la Confrérie des Mourides, a diffusé [un communiqué](#) rappelant les règles fondamentales qui doivent organiser Touba, la « ville sainte ». Entre autres, l'interdiction de vendre et consommer de l'alcool dans les lieux publics comme privé, l'interdiction des sports tels que le football, la musique etc.

Liberté de la presse

Guy Marius Sagna a été arrêté le 16 juillet à Dakar pour « [fausse alerte au terrorisme](#) », puis libéré le 16 août. Sagna est le leader du Front pour une révolution [anti-impérialiste](#) populaire et panafricaine (Frapp). Il a été placé en détention provisoire après la publication d'un communiqué accusant la France de « préparer psychologiquement les populations à vivre avec l'idée de la menace terroriste ». Selon les [membres du Frapp](#), il s'agit d'une détention purement politique car Guy Marius Sagna commençait à « réveiller la conscience citoyenne ».

Adama Gaye, journaliste et activiste sénégalais connu pour ses écrits virulents contre le régime du président Macky Sall, a été [arrêté](#) à son domicile le 29 juillet par la Division des investigations criminelles (DIC) de la police judiciaire sénégalaise. D'après [RFI](#), son arrestation serait liée à une offense au président de la République et à une atteinte à la sûreté de l'État, et ce après avoir publié des textes sur [les réseaux sociaux](#) mettant en cause la gestion du secteur du gaz et du pétrole par le président Macky Sall. Les avocats d'Adama Gaye ont déposé une nouvelle demande de liberté provisoire alors que le prisonnier a entamé le 9 septembre une grève de la faim.

Pour [la défense d'Adama Gaye](#), cette affaire est emblématique et questionne sur le délit d'offense au chef de l'État ([l'article 254 du code pénal](#)). Ce délit d'offense au chef de l'État doit être abrogé, selon Seydi Gassama, directeur d'Amnesty International Sénégal.

4. Gestion des ressources naturelles

Affaire Petro-tim : Contrats pétroliers et gaziers

Depuis le reportage diffusé par la BBC (voir [monitoring](#) avril-juin 2019) accusant de corruption le frère du président Macky Sall dans l'attribution de concessions d'hydrocarbures, plusieurs rassemblements pour la transparence dans la gestion des contrats de gaz et de pétrole ont eu lieu. Ainsi, le [6 juillet](#) et le [13 septembre](#), des centaines de personnes se sont réunies à Dakar en réponse à l'appel à la mobilisation d'un collectif formé par la société civile, connu sous le nom de « [plateforme Aar Li Nu Bokk](#) ».

Accord « nébuleux » avec la société turque Tosyali

L'opposant Ousmane Sonko a accusé l'État du Sénégal et le président Macky Sall d'avoir conclu un « nébuleux » [contrat avec la société turque Tosyali](#) au sujet de l'exploitation de la mine de fer de Falémé, située à l'est du pays. Le gouvernement a aussitôt démenti. Le député estime que le « scandaleux » contrat d'exploitation « en passe d'être signé » aurait été conclu au détriment de l'intérêt national. Ces accusations ont été [massivement relayées](#) par l'opinion publique.

II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALE

1. Sommets régionaux

Sommet de l'Union africaine

Le 7 juillet à Niamey, les pays membres réunis lors du Sommet de l'UA ont célébré [l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange](#) continentale africaine (ZLEC) qui doit favoriser le développement économique du continent (voir précédent [monitoring](#)) dès 2020. Seule l'Érythrée n'a pas signé l'accord. En outre, 27 pays ont déjà ratifié l'accord. Selon le président nigérien, « l'entrée en vigueur de la ZLEC est l'événement le plus important dans la vie de notre continent depuis la création de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) en 1963 et sa transformation en Union africaine ».

Sommet G7 et dirigeants africains

Lors du sommet du G7¹⁵ à Biarritz (France) du 24 au 26 août, le président français Emmanuel Macron a invité cinq¹⁶ chefs d'États africains à participer à cette réunion. Pour le [média rwandais New Times](#), le choix des pays invités n'est pas anodin. En effet, les présidents invités représentent chacun un poste stratégique¹⁷ pour ce sommet, comme Roch-Marc Christian Kaboré président du G5 Sahel et chef d'État d'un pays en première ligne quant à la question sécuritaire et terroriste. Le dossier Sahel a ainsi été abordé pendant le sommet.

Septième Conférence de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD)

Du 28 au 30 août, s'est tenue à Yokohama la septième TICAD¹⁸ avec pour [thème](#) « Faire avancer le développement en Afrique par les personnes, la technologie et l'innovation ». Les débats étaient principalement orientés autour de trois piliers : l'accélération de la transformation économique et l'amélioration du climat des affaires sous le prisme de l'innovation et la participation du secteur privé, le raffermissement d'une société résiliente durable et le renforcement de la paix et la stabilité.

Le [Sommet extraordinaire](#) de la CEDEAO (plus la Mauritanie et le Tchad) à Ouagadougou s'est tenu le 14 septembre. Les participants ont souligné la nécessité pour la CEDEAO d'assurer le leadership de la lutte contre le terrorisme dans la région et de coordonner les multiples initiatives multinationales de lutte contre ce phénomène. Un [plan d'action 2020-2024](#), estimé à un milliard de dollars, a été annoncé pour décembre 2019 afin d'améliorer la lutte contre le terrorisme. Les modalités de ce plan seront établies lors du prochain sommet de la CEDEAO en décembre prochain.

15. Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

16. 'Al-Sissi président d'Égypte, Paul Kagame président du Rwanda, Macky Sall président du Sénégal, Roch Kaboré président du Burkina, et Cyril Ramaphosa président de l'Afrique du Sud.

17. Paul Kagamé a été invité en tant qu'ancien président de l'Union africaine, Al-Sissi (Égypte) au titre de président actuel de l'Union africaine, Cyril Ramaphosa au titre de président récemment élu de la 2^e puissance économique du continent (l'Afrique du Sud), Macky Sall comme président du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

18. Organisée à l'initiative du gouvernement japonais, conjointement avec les Nations unies, le Programme des Nations unies pour le développement, l'Union africaine et la Banque mondiale. Créée en 1993 par le gouvernement du Japon, la TICAD promeut le dialogue politique entre les leaders des pays africains et les partenaires de développement sur des questions urgentes auxquelles est confrontée l'Afrique, telles que le développement économique, la pauvreté et les conflits.

En marge de l'Assemblée générale de l'ONU¹⁹, le [25 septembre](#), s'est tenue une réunion sur la situation au Mali et au Sahel. Celle-ci fut l'occasion pour le président du G5 Sahel et la CEDEAO de renouveler l'appel au renforcement du soutien financier et politique de la communauté internationale.

2. Sécurité environnementale

Du 1^{er} au 3 juillet a eu lieu [la conférence des plénipotentiaires](#) de la Convention d'Abidjan²⁰ sur la protection des milieux marins. Celle-ci a mené à l'adoption de quatre protocoles²¹ additionnels pour une gestion intégrée et concertée des écosystèmes régionaux et pour faire face aux menaces qui pèsent sur leur intégrité.

Climat Sahel

Le président nigérien, Issoufou Mahamadou, a présidé avec son homologue du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, une [réunion consultative](#) des chefs d'État et de gouvernement, le 22 septembre 2019, à New York à la veille du Sommet Action Climat. Plusieurs [dirigeants africains](#) ont rappelé l'urgence du réchauffement climatique en appelant à la nécessaire synergie climatique et à la résilience des pays occidentaux. Selon le président burkinabé Roch Marc Christian Kaboré « Les pays du Sahel subissent de plein fouet les conséquences des changements climatiques sans en être responsables ». Le [président nigérien](#) a notifié l'impact immédiat de ces changements climatiques en déclarant : « Au Niger, nous perdons 100 000 hectares de terres arables chaque année... la dégradation de nos terres est inouïe et touche les habitants des zones rurales, les jeunes et de nombreuses femmes ».

III – TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

A. Coopération antiterroriste au Sahel

Force G5 Sahel (FC-G5S)

La réunion du G7 a permis de révéler l'option d'un nouveau « partenariat » pour la sécurité au Sahel. Le [Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel](#) aura pour dessein de rendre la lutte contre le terrorisme plus efficace et sera finalisé dans les semaines à venir. Il agira sur trois niveaux : l'amélioration de la coordination internationale ; le soutien à la réforme du secteur de la sécurité (RSS) ; le renforcement des forces de sécurité des pays concernés. Le Partenariat vise à élargir le périmètre d'activité du G5S, en permettant, selon le président français, de « réengager dans l'aspect sécuritaire » les États membres de la CEDEAO », dont la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal.

Lors de l'Assemblée générale des Nations unies le 24 septembre à New York, [le président Emmanuel Macron](#) a de nouveau évoqué son souhait de faire passer la force conjointe du [G5 sous chapitre VII de la Charte des Nations unies](#). En effet, ce changement ferait de facto de la FC-G5S une mission onusienne ; l'autre tenant serait de laisser les initiatives régionales et sous régionales gérer la Force. Les [États Unis](#) s'y opposent pour des raisons financières. Positionner la FC-G5S sous le Chapitre VII lui donnerait davantage de légitimité politique, mais surtout de moyens; elle serait financée par les cotisations obligatoires des États membres des Nations unies.²²

19. 74^e session de Assemblée générale de l'ONU, rendez-vous annuel qui a pour but d'évoquer les grands enjeux du moment.

20. La [Convention d'Abidjan](#) est un accord-cadre global pour la protection et la gestion du milieu marin et des zones côtières.

21. Le protocole Grand Bassam ; le protocole Pointe-Noire ; le protocole Calabar et le protocole Malabo.

22. Voir la [lettre d'information](#) de l'Observatoire Boutros-Ghali.

L'Union européenne (UE) a annoncé une aide supplémentaire [de 138 millions d'euros](#) pour la FC- G5 le 10 juillet et rappelé l'importance du « dialogue inter et intra-communautaire ». Cette annonce fait suite à la cinquième réunion ministérielle entre la Haute représentante de l'UE et les ministres en charge des Affaires étrangères du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad), le 9 juillet à Ouagadougou.

En septembre, [36 officiers](#) de la FC-G5 Sahel ont entamé une session de formation au Collège de défense de Nouakchott, pour une durée de 3 semaines, afin de mutualiser leurs méthodes de travail. Selon Joachim Santana, le conseiller régional en matière de défense de la FG5S, « Les officiers ont différentes formations, dans différents pays et ici, il faut trouver des procédures communes pour lesquelles ils peuvent travailler ensemble ». Lors de cette formation, les officiers ont eu des rappels, voire des mises à jour, sur le droit international et les questions liées à la distinction des civils et combattants.

B. Trafics et activité illégales

1. Piraterie dans le golfe de Guinée

Le quotidien [Le Monde rapportait](#) à la suite de la Conférence internationale sur la sécurité maritime à Accra le 24 juillet que les eaux du golfe de Guinée sont les plus dangereuses au monde. Selon le [Bureau maritime international](#) (BMI), au total 73 % des enlèvements et 92 % des prises d'otages en mer recensés, ont lieu dans cette zone (au large du Nigeria, de la Guinée, du Togo, du Bénin et du Cameroun). D'ailleurs, 10 marins turcs ont été enlevés [le 15 juillet](#) par des hommes armés au large de la côte nigérienne, où les enlèvements pour rançon sont fréquents. Le [15 août](#), 17 marins – neuf Chinois et huit Ukrainiens – ont été kidnappés par des pirates au large du Cameroun.

2. Trafic d'armes

La question de l'armement des forces anti-terroristes est au cœur des débats concernant le Sahel. Selon RFI, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à al-Qaïda au Maghreb islamique, aurait publié sur les réseaux sociaux des images de prises de guerre. Ces acquisitions massives d'armes s'expliquent par les nombreuses attaques terroristes contre les bases militaires, les forces armées et les vols de matériels militaires qui s'ensuivent. C'est ce qu'illustre une enquête de terrain²³ effectuée en septembre 2018 et relatée par le mensuel *Diplomatie*. La recrudescence des détournements d'armes des stocks nationaux est observable dans la zone tri frontalière du Mali, Burkina Faso et Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire serait un point d'entrée pour les armes légères destinées aux pays enclavés tels que le Mali et le Burkina Faso. Toujours selon cette enquête, les flux illicites en Afrique de l'Ouest se sont complexifiés et sont de plus en plus sophistiqués. Les acteurs du trafic sont organisés et sous-traitent à la population locale, soumise elle-même à l'économie de survie face à la situation économique et sécuritaire de la région. Les transporteurs sont souvent des jeunes hommes sans emploi, connaissant la région et les itinéraires clandestins. L'insécurité dans la région semble accroître la demande en armes.

23. Matthias Nowak, « Enjeux du trafic d'armes : l'Afrique de l'Ouest dans la tourmente », *Diplomatie*, Les Grands Dossiers de la Diplomatie, 1^{er} août 2019.

Pour aller plus loin

Rapports institutionnels

- ONU, « [Rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions faisant suite aux résolutions 1267, 1989 et 2253 concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant \(Daech\), Al-Qaida et les personnes et entités qui leur sont associées](#) », juillet 2019.
- OIM-DTM, [Rapport sur les Points de suivis des flux de population au Niger](#), juillet 2019.
- ONU, « [Renforcement du partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine sur les questions de paix et de sécurité en Afrique, notamment sur les activités du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine](#) », septembre 2019.
- ONU, Rapport du Secrétaire général sur « [Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique Rapport du Secrétaire général](#) » août 2019.
- UNHCR, [Burkina Faso : Rapport de monitoring de protection région du sahel](#), juillet 2019.
- UNICEF, [L'éducation en péril en Afrique de l'Ouest et centrale](#), août 2019.

Rapports de la société civile

- Centre FrancoPaix, « [Burkina Faso : un terreau pour la propagation du conflit malien ?](#) », Nicolas Hubert, juillet 2019.
- West African Papers, « [Long Term Trends across Security and Development in the Sahel](#) » Eizenga D., n° 25, OECD Publishing, Paris, septembre 2019.
- Oxfam, [Sahel : lutter contre les inégalités pour répondre aux défis du développement et de la sécurité](#), juillet 2019.
- ISS, [L'Afrique de l'Ouest n'a pas besoin d'une force antiterroriste supplémentaire](#), septembre 2019.
- IFRI, « [La compétition stratégique en Afrique. Approches militaires américaine, chinoise et russe](#) », Aline Leboeuf, août 2019.
- IRIS, « [Pour quelle réduction des risques en Afrique et ailleurs ?](#) », Carine Magen, juillet 2019.
- Africa Center for Strategic Studies, [Frontlines in Flux in Battle against African Militant Islamist Groups](#), juillet 2019.
- Africa Center for Strategic Studies, [Constante évolution des premières lignes dans la lutte contre les groupes islamistes militants en Afrique](#), juillet 2019.
- ACLED, [Political violence and protests in Africa](#), septembre 2019.
- Mediapart, « [Au Sahel, le calvaire des enfants dits «djihadistes»](#) », septembre 2019.
- Mediapart, [Le Burkina Faso, entre péril sécuritaire et mécontentement populaire](#), septembre 2019.
- Mediapart, « [A Ouagadougou, le G5 Sahel placardisé](#) », septembre 2019.
- Mediapart, « [Niger: à Agadez, un voisin américain aussi discret qu'encombrant](#) », septembre 2019.

L'auteure

Ce monitoring trimestriel a été réalisé par **Sabrina Achik**, assistante chercheuse Afrique de l'Ouest au GRIP, sous la direction de Claire Kupper, chargée de la recherche dans la section « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».